

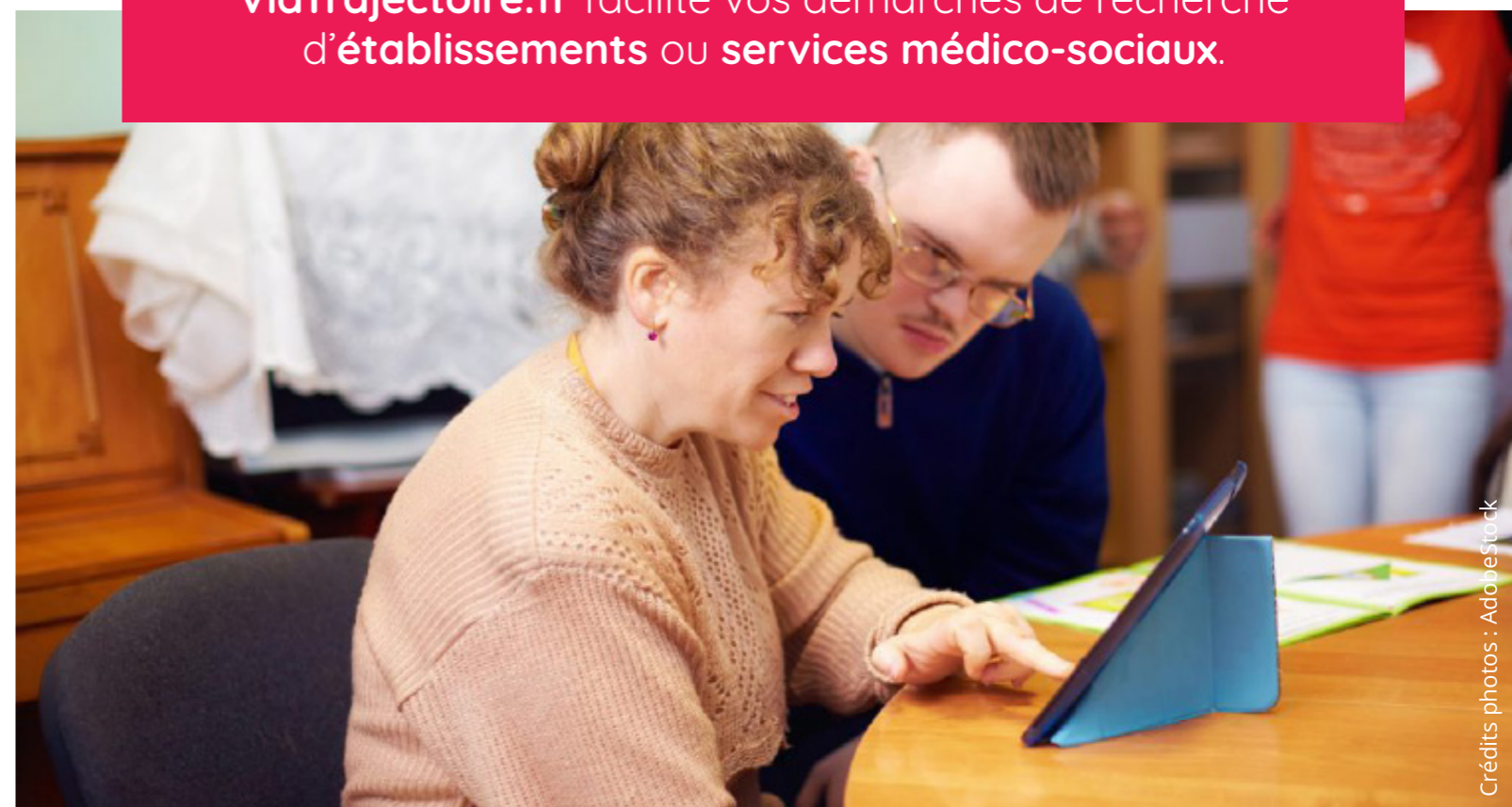
Votre première connexion sur ViaTrajectoire.fr



Rendez-vous sur ViaTrajectoire.fr

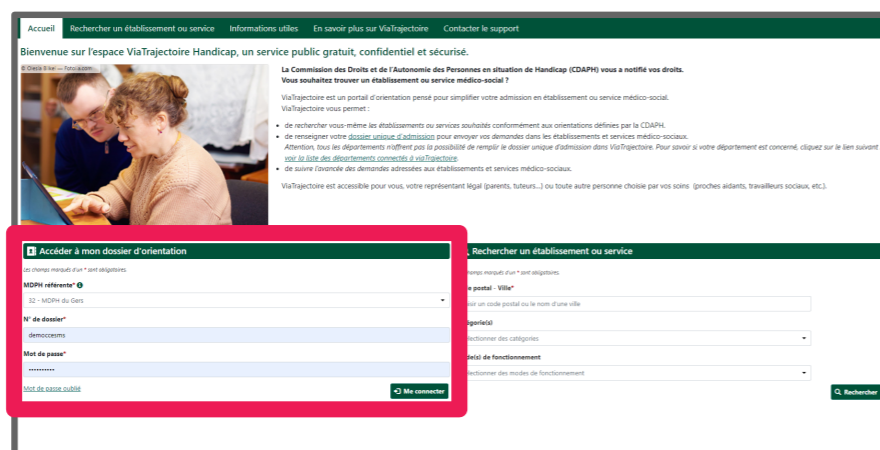
Cliquez sur l'espace « **Personnes en situation de handicap** »

Personnes en situation de handicap
ViaTrajectoire.fr facilite vos démarches de recherche d'établissements ou services médico-sociaux.



Accédez à votre dossier

- Choisissez votre **MDPH référente**
- Renseignez votre **numéro de dossier**. Celui-ci figure sur votre décision d'orientation transmise par le MDPH
- Saisissez votre **mot de passe**. Il correspond à votre date de naissance (JJMMAAAA), la première lettre de votre nom en majuscule et la première lettre de votre prénom en minuscule



Personnalisez votre espace

- Changez votre **mot de passe**
- Validez la **charte des utilisateurs**
- Renseignez et validez votre **adresse e-mail**

Besoin d'aide ?

Contactez l'assistance à partir de l'adresse suivante : contact.usager@viatrajectoire.fr



Un annuaire des ESMS



Un dossier pour plusieurs demandes



Un suivi des démarches



Vous avez reçu votre décision d'orientation adressée par la MDPH, rendez-vous sur [ViaTrajectoire.fr](https://via.trajectoire.fr) pour la suite de vos démarches

Bénéficiaires, familles, représentants légaux, un espace vous est dédié sur [ViaTrajectoire.fr](https://via.trajectoire.fr)



Un annuaire des ESMS

Accédez à un annuaire complet et actualisé des ESMS. Retrouvez les ESMS qui correspondent à vos besoins dans le respect du type d'orientation préconisé par la CDAPH.



Un dossier pour plusieurs demandes

Sur [ViaTrajectoire.fr](https://via.trajectoire.fr), renseignez votre dossier unique d'admission. Transmettez ensuite votre dossier aux ESMS sélectionnés depuis votre espace « personne en situation de handicap »



Un suivi des démarches

Suivez l'avancement des demandes d'admission déposées auprès des ESMS. Soyez informé en temps réel des réponses apportées par les structures.

ViaTrajectoire.fr est un service public, gratuit et sécurisé. Il est accessible aux personnes que vous désignez ou qui agissent en votre nom.



Je me connecte sur mon espace personnel

Pour accéder à mon dossier et prendre connaissance de mes décisions d'orientation, je me connecte sur [ViaTrajectoire.fr](https://via.trajectoire.fr) > « personnes en situation de handicap ». Je renseigne mes identifiants. Le numéro de dossier [ViaTrajectoire](https://via.trajectoire.fr) est disponible sur la décision d'orientation papier. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez contacter l'assistance à partir de l'adresse mail : contact.usager@via.trajectoire.fr



Je renseigne mon Dossier Unique d'Admission

Je saisis les informations nécessaires à l'étude de mes demandes d'admission dans mon dossier unique d'admission.



Je transmets ma demande aux ESMS

Je sélectionne les ESMS qui correspondent à mes besoins et en fonction de l'emplacement géographique souhaité. Je leur transmets ma notification d'orientation et si je le souhaite, je leur donne accès à mon Dossier Unique d'Admission pour faciliter l'étude de ma demande.



Je peux suivre mes demandes

A tout moment, je peux consulter et être informé de l'état d'avancement de mes demandes d'admission à partir de mon espace personnel.